

En être ou pas ? Subjectivité et rapport au terrain du
chercheur en anthropologie économique

Guillaume Vallet

Cahier de recherche du Creg, n° 2012.03

Juillet 2012

« En être ou pas ? Subjectivité et rapport au terrain du chercheur en anthropologie économique »

Guillaume VALLET

Agrégé de Sciences sociales, Maître de Conférences en Sciences économiques

Faculté d'Economie – Université Pierre Mendès-France

38040 GRENOBLE Cedex 9

guillaume.vallet@upmf-grenoble.fr

Résumé

Cet article cherche à démontrer que contrairement à certaines croyances, la prise en compte de la subjectivité du chercheur en anthropologie économique peut être réhabilitée dans l'acte de recherche. Dans le cadre de ce type de recherche impliquant souvent un fort degré d'engagement de la part du chercheur, la mettre de côté pourrait s'avérer préjudiciable pour la production scientifique. A partir d'une grille d'analyse méthodologique et épistémologique fortement empruntée à la sociologie et à l'anthropologie, nous montrons cependant qu'il est nécessaire de soumettre cette subjectivité à différents filtres (expérimental, psychosociologique et académique) pour inscrire la recherche dans une démarche et un protocole rigoureux permettant de produire des résultats scientifiques.

Mots clés : Anthropologie économique ; Subjectivité ; Epistémologie ; Méthodologie

Summary

“To be involved or not ? Scientist's subjectivity and fieldwork in economic anthropology”

The aim of this article is to demonstrate that it is possible for a scientist to take into account his own subjectivity in the case of economic anthropology, conversely to certain beliefs. In these kind of research implying most of time a high degree of the scientist's involvement, put it aside could be harmful for the scientific results. Thanks to a sociological and anthropological framework of analysis, we try to show that the scientist's subjectivity has to be neutralized thanks to three “filters” yet: experimental, psychosociological and academic. That is a necessary condition to follow a rigorous approach and protocol of research, and hence to produce scientific results.

JEL : B 40, O 12, O 55, O 57, Z 13

Key words: Economic anthropology; Subjectivity; Epistemology; Methodology

Introduction

Tout chercheur entretient un rapport personnel avec son objet d'étude, quelque soit sa discipline : le choix de la thématique de recherche renvoie à un intérêt scientifique particulièrement « parlant », une sensibilité voire un vécu personnels, qui font qu'il existe initialement une part de subjectivité incontournable dans l'acte de recherche. En Sciences économiques, le chercheur fait non seulement partie du monde qu'il étudie, mais le vit en permanence de par son statut, sa position et son rôle dans la société. Sa subjectivité, son « moi je », font partie inhérente du processus de recherche, au moins au départ. Pourtant, cette part de subjectivité en Sciences économiques et plus largement en sciences sociales est souvent niée, condamnée ou présentée comme s'effaçant « naturellement » grâce notamment à l'utilisation de méthodes quantitatives. Comme l'illustrent les techniques économétriques, une certaine objectivation de la recherche serait rendue possible grâce à ce genre de méthodes, permettant d'atteindre l'objectivité présentée comme nécessaire dans toute démarche scientifique. Ainsi, cette conception repose sur plusieurs postulats de la recherche en Sciences économiques :

- 1) le chercheur doit se méfier de sa subjectivité ;
- 2) l'objectivité est toujours possible ;
- 3) les méthodes quantitatives permettent de concrétiser les deux premiers points.

Or ces postulats méritent d'être discutés. C'est particulièrement le cas en anthropologie économique, où, du fait des spécificités de ce type de recherche, le chercheur va être confronté tôt ou tard à ces questions. Même s'il choisit d'utiliser des méthodes quantitatives, il va nécessairement être amené à aborder la place des méthodes qualitatives dans sa recherche, et donc à s'interroger sur la subjectivité des agents économiques observés, tout comme sur la sienne. En effet, la dimension anthropologique de sa recherche implique que le chercheur est amené à se confronter directement au terrain : l'engagement, la proximité voire l'appartenance qui en résultent ou qui existent initialement façonnent inévitablement la subjectivité donc les propres perceptions et les schèmes du chercheur.

Plus précisément, par subjectivité, nous entendons ici la prise en compte par le chercheur dans sa démarche scientifique de l'ensemble des définitions personnelles de la situation en tant qu'être pensant face à un objet d'étude anthropologique, qui dépendent de trois éléments interreliés : ses « intuitions » scientifiques mais aussi profanes, son vécu personnel des activités économiques et sociales qu'il étudie lié à son degré d'engagement et d'appartenance au terrain, et sa position renvoyant à son statut et à son rôle sociaux. Le chercheur rend compte et tient compte plus ou moins fortement de ce triptyque dans l'acte de recherche. Dans cette configuration, la coupure entre monde social vécu et monde savant est *a priori* moins évidente, voire même est combattue pour permettre une meilleure analyse du fonctionnement du social, la prise en compte de la subjectivité du chercheur dans l'acte de recherche étant présentée comme incontournable et nécessaire. C'est pourquoi, en lien avec des analyses

pionnières en anthropologie sur les relations entre le scientifique et son terrain comme celle de Berreman (1962), de plus en plus de chercheurs en sciences sociales ont appelé au cours de la période contemporaine à « accepter et à exploiter la subjectivité de l'observateur » (Devereux, 1980, p 30), certains comme Lourau (1988) ayant même été jusqu'à parler de « nouveau paradigme implicationnel ».

Dans ce contexte, la question de la validité et de la légitimité scientifiques d'une étude d'anthropologie économique mêlant méthodes qualitatives et situation de proximité, d'implication voire d'appartenance du chercheur à son terrain émerge : doit-il tenir compte ou au contraire éloigner sa propre subjectivité, l'analyse scientifique semblant soumise à ses propres perceptions ? S'il l'accepte et s'en sert, jusqu'au faut-il et doit-il aller, pour demeurer dans la science et éviter les jugements de valeur ? Ces interrogations complexes sont pourtant d'une importance cruciale pour de nombreux chercheurs, et notamment pour les plus jeunes. C'est surtout le cas pour ceux issus d'un pays en développement qui sont amenés à étudier un objet économique lié fortement à leur société et à leur culture : dans ce cadre, les liens entre appartenance au terrain et la posture scientifique à choisir interpellent.

C'est pourquoi, nous souhaitons au cours de cet article aborder ce problème à travers deux questionnements majeurs : premièrement, comment étudier, conformément à des préceptes fondamentaux en sciences sociales comme la « neutralité axiologique », des pratiques (ou des situations, des discours, des cultures, etc.) et leur sens, ou la place qu'elles occupent dans le quotidien des sujets, tout en appartenant soi-même à une même catégorie ? La seconde question vient s'y greffer, une fois que l'on considère qu'il existe une solution viable à la première : quel statut peut-on donner à l'expérience personnelle dans ce cadre, comment utiliser les (parfois nombreuses ou riches) expériences faites avec l'objet d'étude en question, d'ailleurs parfois acquises hors des démarches formelles de la recherche ?

Ces deux questions portent donc sur les moyens de « prendre de la distance » tout en exploitant la proximité au terrain d'étude, mais aussi sur la pertinence de l'idée-même de « prendre de la distance » dans la recherche en anthropologie économique. Nous tentons d'apporter un éclairage à ce débat essentiellement sous les angles théorique, méthodologique et épistémologique, à partir de recherches empruntées à l'anthropologie et à la sociologie. La mobilisation de ces deux sciences sociales apparaît ici essentielle et complémentaire d'un éclairage de nature strictement économique. Le plan retenu est le suivant : une première partie explique le rôle déterminant que peut emprunter la prise en compte de la subjectivité du chercheur dans la « recherche chez soi » en anthropologie économique. Une seconde montre toutefois que si cette subjectivité doit être assumée, elle doit rester circonscrite et limitée, l'expérience et l'analyse du chercheur s'inscrivant dans une portée contingente, modeste et en aucun cas systématiquement généralisable.

1. La recherche « chez soi » en anthropologie économique : quelle place et quel statut donner à la subjectivité ?

1.1 Mobilisation de méthodes qualitatives et subjectivité du chercheur : incompatibilité...

Dans l'acte de recherche en Sciences économiques, la mobilisation de méthodes quantitatives est devenue incontournable. Leur place et leur statut se sont même renforcées au fil du temps, depuis les analyses des précurseurs dans la réflexion économique à celles d'aujourd'hui (Vallet, 2011a). Toutefois, comme indiqué dans l'introduction, leur mobilisation n'empêche pas qu'elles soient complétées par les méthodes dites qualitatives. C'est fortement le cas lors d'études économiques portant sur des pays ou des sociétés en développement, pour lesquelles le chercheur a besoin de « voir sur place » le comportement des acteurs économiques, et de s'en imprégner. Une démarche « compréhensive » au sens de Weber est nécessaire, c'est-à-dire de parvenir à restituer le sens que les individus donnent à leurs actions pour en reconstruire scientifiquement les tenants à travers l'élaboration de modèles (Vallet, 2011b). Parmi les méthodes qualitatives en sciences sociales que l'économiste peut être amené à utiliser, l'observation directe et l'entretien semi-directif, qui apparaissent fortement complémentaires (Arborio et Fournier, 2008). Ainsi, même si les hypothèses de travail du chercheur s'appuient sur des éléments théoriques et empiriques qui renvoient à des problématiques macroéconomiques et à une démarche plutôt hypothético-déductive, il existe une place importante pour la prise en compte de la subjectivité des acteurs dans sa recherche, que révèle ces deux types de méthodes.

La question centrale qui apparaît alors au chercheur, souvent dès le début de sa recherche, est de parvenir à « négocier » sa propre subjectivité. S'il s'estime en particulier membre de la population étudiée avant d'être économiste l'analysant, il va se demander comment gérer ce double statut. Une première possibilité est de privilégier la distanciation conscientisée par rapport à son propre vécu. Certes, son histoire, sa place et son statut dans les groupes observés peuvent le guider et lui faciliter la tâche ; mais il peut chercher à s'en tenir là. Une telle attitude renvoie à la conviction que l'expérience scientifique, qui nécessite une première phase de « rupture » avant celles de la « construction » et de la « constatation » selon Quivy et Van Campenhout (1995), consiste en la prise de distance maximum avec ses propres perceptions, c'est-à-dire son propre vécu. Dans une démarche anthropologique plutôt « durkheimienne », nous dirons qu'il souhaite écarter ses prénotions car il se méfie de ses affects.

En effet, dans les croyances populaires comme dans les milieux académiques, la scientificité d'une discipline repose sur une l'idée que l'expérience doit être appréhendée de façon dépassionnée, détachée, objective (Copp and Kleinmann, 1993). Ainsi, en Sciences économiques comme dans les autres sciences sociales, il apparaît *a priori* que sans distanciation et sans une plus grande autonomie de pensée, le chercheur ne peut se détacher du sens commun. Au contraire, s'il met à distance son expérience et ses convictions, il éloigne le « danger » du sens commun, et adopte une véritable attitude scientifique. C'est même indispensable lorsque le chercheur entretient un degré de proximité voire d'appartenance très

fort son objet d'étude, car il serait victime de conflits émotionnels et de jugements moraux (Adler and Adler, 1987).

Il devrait donc être très vigilant dans son approche pour garantir son objectivité, pour tendre vers une « non conscience » comme dirait Bourdieu. Ce dernier se méfie fortement d'ailleurs d'une démarche trop « pragmatique » en sciences sociales qui, en réduisant le monde social aux représentations des acteurs et du chercheur, tomberait dans le subjectivisme, et donc dépouillerait l'analyse de sa richesse : si l'économiste « *se contente de nous rapporter l'analyse profane, que nous apprend-il ?* » (Delas et Milly, 2009, p 432). En conséquence, le plus grand problème devient de ce fait que le chercheur en sciences sociales à « *affaire à un objet qui parle* » (Bourdieu cité par Hamel, 2006), sachant que le chercheur risque de « *donner à son objet les couleurs des prénotions de ceux qu'elle étudie plutôt que des notions sociologiques susceptibles de l'expliquer* » (Hamel, 2006).

D'autres soulignent la nécessité d'une telle posture : « *There must always remain some part held back, some social and intellectual 'distance'. For it is in the 'space' created by this distance that the analytic work of the ethnographer gets done* » (Atkinson and Hammersley, 1983, p 102). Dans une même perspective, Olivier de Sardan (Olivier de Sardan, 2000) exprime son scepticisme quant à la prise en compte de la subjectivité du chercheur en sciences sociales dans l'acte de recherche, en particulier du fait des biais potentiels liés à un degré d'engagement trop fort à son terrain :

1) il peut tout d'abord survenir un « piège populiste » : un excès d'implication subjective et sentimentale peut le rendre aveugle aux autres logiques que celles qu'il vit, en croyant que ce qu'il ressent est forcément ce que ressentent les observés. Le chercheur ne ferait que transposer son point de vue sur celui des acteurs : « *nous risquons de tomber dans la facilité en attribuant aux gens ce que nous pensons que nous ressentirons si nous étions nous-mêmes dans leur situation* » (Becker, 2002, p 42). Il oublierait de ce fait les différences de trajectoires et de positions qui existent pourtant entre les deux, donc risquerait de tomber dans l'égocentrisme et l'ethnocentrisme. En effet, comme le rappelle Viveros (1990, p 11), « *un des risques auquel on est exposé quand on fait de l'anthropologie chez soi, c'est de rester aveugle à sa propre culture. Comment s'étonner de ce que nous vivons quotidiennement dans la société dans laquelle nous sommes nés ? Comment avoir le regard étonné de l'étranger quand on étudie le comportement d'une population qui participe de sa propre culture ? Le chercheur a un double statut, d'acteur et d'observateur de la société. Comment passer de l'un à l'autre sans mélanger les genres ?* ».

Sur le plan scientifique, ce biais pose problème car il tend à penser que le chercheur ne soumet son analyse qu'à des facteurs personnels et situationnels difficilement reproductibles et peu maîtrisables, alors que l'idée même de science implique une mise à jour de régularités et de systématisations : le facteur subjectif doit pouvoir être transformé en indicateur objectif du réel. Sinon, le chercheur court le risque d'une sur-interprétation des données qu'il a recueillies, en « violant » le « réel de référence » du fait d'une trop grande distance voire une

contradiction entre les références empiriques du terrain et les propositions interprétatives du chercheur (Olivier de Sardan, 2008) ;

2) ensuite, un deuxième biais possible survient lorsque le chercheur qui participe à la vie de son terrain s'interroge sur le statut à donner à l'explicitation de son rapport à celui-ci. Si des chercheurs tels que Calama Griaule (cité dans Laplantine, 1996, p 44) prônent plutôt « l'ascétisme intellectuel » consistant à ce que le chercheur ne livre pas sa propre histoire et sa propre expérience de recherche, d'autres soulignent au contraire la nécessité de s'exposer, critiquant la vision de la recherche « *comme une expérience mystique dont on ne peut rien dire* » (Weber, 1989, p 139). Olivier de Sardan penche plutôt pour la première conception, car il se méfie de la « position dominocentrique » du scientifique. Ce dernier doit en effet être vigilant quant à sa trajectoire biographique, mais aussi quant à sa position d'intellectuel, car elles influent forcément sur l'analyse du monde observé et sur les interactions que le chercheur noue avec les acteurs de son terrain. Or le problème est que “ *we commonly impose our communicative norms on our consultants. This practice amounts to communicative hegemony (...). Communicative hegemony is a rather more subtle and persistent form of scientific colonialism* ” (Briggs, 1986, p 121). Dans le sens inverse, Olivier de Sardan expose la possibilité de stratégies de résistance voire de manipulation des acteurs par rapport à l'acte de recherche, dont le chercheur doit se méfier ;

3) enfin, il existe un biais potentiel d'« hyper-interactionnisme » : l'économiste qui fait de l'anthropologie, engagé à son terrain et qui interagit en permanence avec les acteurs parce qu'ils vivent la même expérience, coure le risque de ne s'en tenir qu'au discours des acteurs, c'est-à-dire de croire que la recension du matériau qui en découle est d'emblée scientifique, parce que « vraie ». La connaissance scientifique résulterait d'une coproduction de savoirs d'acteurs en contact dont il s'agirait uniquement de retranscrire. C'est d'autant plus le cas lorsque la présence sur le terrain apparaît comme « ludique » qui ferait perdre le contrôle du processus de recherche (Copp and Kelinmann, 1993). Autrement dit, il y a le danger d'« hétéronomie intellectuelle », le chercheur ayant l'obligation de réintroduire une distance par rapport au monde et aux sujets observés (Althabe, 1990).

En somme, les arguments précédents amènent le chercheur à se méfier de toute référence à sa propre subjectivité dans l'acte de recherche de nature anthropologique, voire à la rejeter. Plus précisément, si la question de la place de celle-ci se pose notamment par rapport au degré de proximité du chercheur à son terrain, c'est surtout celle de son statut qui émerge : parce que l'analyse scientifique doit tendre vers l'objectivité, prendre de la distance avec sa subjectivité apparaît au chercheur comme indispensable, pour éviter les prénotions (Durkheim, 2009), les biais de positions et les effets de l'influence des subjectivités des acteurs sur son cadre analytique. Pourtant, des doutes peuvent aussi apparaître chez le chercheur « engagé » quant à sa capacité à comprendre et à rendre compte de la complexité du réel : il peut éprouver le sentiment de passer à côté d'un certain nombre d'éléments importants, simplement parce que comme il les vit, il croit qu'ils devaient être forcément rejetés. Il est alors susceptible d'expérimenter la posture inverse, qui consiste à tenir compte de sa propre subjectivité, de

l'assumer et de lui donner un véritable statut dans l'acte de recherche, comme nous le détaillons ci-après.

1.2 ... ou congruence ?

En suivant Elias (1956), la posture scientifique consistant à se méfier de la subjectivité du chercheur en sciences sociales est discutable car elle consiste à croire que celui-ci peut et doit s'inspirer de celle des chercheurs en sciences physiques et naturelles. Penser que les mêmes théories et méthodes pourraient être transférées strictement aux sciences sociales constitue une erreur, car l'objet d'étude et la façon de l'appréhender ne sont pas les mêmes. Autrement dit, ce ne sont pas seulement le développement et l'utilisation de méthodes spécifiques qui séparent les deux types de sciences, mais surtout les caractéristiques des problèmes et des théories elles-mêmes qui supposent un plus ou moins grand détachement. En effet, le degré de généralité et de détachement sur lequel s'appuient les sciences naturelles et physiques est impossible en sciences sociales. L'économiste est lui-même partie prenante de son objet d'étude, c'est-à-dire qu'il possède le double statut de chercheur et de membre du groupe qu'il étudie : ici, les sujets sont en même temps les objets. Il ne peut s'empêcher de participer à l'expérience d'une manière ou d'une autre, directement ou par identification. Et plus il est impliqué dans la situation d'un groupe, plus il lui est difficile de prendre de la distance par rapport à ce qui lui arrive et par rapport à son rôle. Ainsi que le résume Fee, « *the idea of a pure knowing mind outside history is simply an epistemological conceit* » (Fee, 1988, p 53).

Mais ce degré de généralité et de détachement n'est pas non plus forcément souhaitable en sciences sociales. En particulier, une telle attitude empêche de percevoir la diversité des phénomènes étudiés et toutes les interdépendances associées. Les chercheurs en anthropologie économique souhaitant se détacher au maximum de leur objet d'étude se privent sans doute d'instruments et de thématiques de recherche très porteurs. En effet, la chance de l'économiste dans un tel cadre de recherche par rapport au chercheur des sciences dures est que, en tant que partie prenante de l'environnement étudié, il peut vivre et ressentir les phénomènes sociaux à partir de sa propre expérience. Autrement dit, on peut considérer que son implication est une des conditions pour comprendre certains problèmes, et les résoudre ensuite en tant que scientifique, car il agit en tant qu'acteur social. Comme le rappelle Goffman (1989), les chercheurs de terrain ne peuvent atteindre leurs objectifs qu'à la condition de se placer dans la même situation que les observés, de façon répétée. Ce statut lié à son appartenance ou sa proximité à son terrain de recherche signifie en somme compter sur les interactions pour faire progresser ses connaissances scientifiques, car le succès de toute recherche de sociologie anthropologique dépend en grande partie de l'adhésion des participants (Copp and Kleinmann, 1993).

Or comme le montre Rose (Rose, 1962), dans une perspective interactionniste caractéristique de la démarche anthropologique, l'interaction présuppose fondamentalement un dialogue intérieur de l'individu où chacun interagit d'abord avec lui-même avant de le faire directement avec les autres. Le « je » prépare en quelque sorte le « moi » amené à interagir.

Le double statut du chercheur fait que ce dernier est forcément appelé à tenir compte de sa subjectivité dans un tel cadre. Ainsi, la posture épistémologique objectiviste qui chercherait à nier à tout prix la subjectivité du chercheur est difficile à tenir, puisque celui-ci a des dispositions et des positions qui comptent (*standpoint*). La « rupture épistémologique » (Bourdieu et *alii*, 1968) entre sens commun et sens savant paraît de notre point de vue pas évidente, et pas nécessaire, à opérer dans certaines recherches de nature anthropologique en Sciences économiques. La compréhension du sens donné par les sujets à leurs actions mêle à la fois éléments de sens commun et éléments scientifiques.

En conséquence, la prise en compte de la subjectivité du chercheur est réhabilitée ici, dans les deuxième et troisième composantes que nous lui avons données, à savoir son vécu personnel lié à son degré d'engagement et d'appartenance au terrain et sa position renvoyant à son statut et à son rôle sociaux. Pour certains, c'est même un rempart contre toute dérive de subjectivisme : « *To try and catch the interpretative process by remaining aloof as a so-called 'objective' observer and refusing to take the role of the acting unity is to risk the worst kind of subjectivism – the objective observer is likely to fill in the process of interpretation with his own surmises in place of catching the process of interpretation with his own as it occurs in the experience of the acting unit which uses it* » (Blumer, 1969, p 86).

Elle peut l'être aussi pour la première composante qui concerne les « intuitions » profanes et scientifiques du chercheur. La prise en compte du *standpoint* du chercheur amène en effet à s'appuyer dans certains cas sur des *a priori* intéressants pour guider les orientations de la recherche. Sur le plan des choix théoriques, elle est incontournable (Atkinson, 1992). Sur le plan du vécu de l'activité sociale, elle est même indispensable, car la proximité ou l'appartenance à un groupe social rend plus accessible l'appréhension des problématiques qui le traversent, ainsi que du vécu des acteurs. Le chercheur de terrain doit considérer qui il est et ce qu'il pense, car sinon, il ne pourrait pas voir comment interpréter son objet d'étude (Copp and Kleinmann, 1993). Plus largement, cette affirmation rejoint la conception relativiste de la connaissance, qui « *affirme la présence et le caractère indispensable des a priori dans tout processus de connaissance. Un néo-kantien comme Simmel soutient qu'il ne peut y avoir de connaissance qu'à partir de ce qu'il appelle un point de vue, et que nous appellerions plutôt un paradigme ou un cadre* » (Boudon, 1990, pp 198 – 199).

Cette posture ouvre alors de nouvelles potentialités de recherche, qui restaient jusqu'à lors, du fait du principe ultime de l'objectivité comme fin en soi, déniées ou même « interdites ». En prenant l'exemple de l'analyse du colonialisme, Hountondji (1993) pense que l'anthropologue africain est mieux placé que son homologue occidental pour analyser leur culture : « *Il a [...] sur ses pairs occidentaux, un immense avantage : celui de connaître souvent, de l'intérieur, les peuples dont il parle, leur culture et leur langue, pour avoir grandi en leur sein et avoir lui-même appris à voir le monde comme eux, à sentir et à penser comme eux, ce qui lui rend infiniment plus aisée l'interprétation immanente des phénomènes qu'il décrit* ».

Le « stigmaté » physique et/ou culturel est en effet important dans une communauté pour être « accepté », bien au-delà de la seule attitude (Arborio et Fournier, 2008). Plus largement, la « vision » que le chercheur possède peut jouer un rôle crucial car il peut lors de son appréhension de la réalité économique et sociale percevoir « *les adéquations et les inadéquations, l'inévitabilité ou la malléabilité* » (Heilbroner et Milberg, 1998, p 22) des phénomènes économiques et sociaux. Dans ces conditions, le chercheur qui s'inscrit dans la perspective précédente est amené à considérer qu'il existe une impossibilité d'appréhender de façon totalement objective la réalité grâce à un détachement vis-à-vis de son objet d'étude, et même d'échapper à la prise en compte de sa propre subjectivité. Au contraire, il « *doit exploiter la subjectivité inhérente à toute observation en la considérant comme la voie royale vers une objectivité authentique plutôt que fictive* » (Leiris, 1992, p 16). Autrement dit, il faut « *accepter et exploiter la subjectivité de l'observateur* », et ne pas la considérer comme un « *fâcheux contretemps dont la meilleure façon de se débarrasser est de l'escamoter* » (Leiris, *ibid*, p 30). Ainsi, dans certaines situations, démarche compréhensive en anthropologie économique et prise en compte de la subjectivité du chercheur peuvent ne faire qu'un, cette relation devant être assumée et même valorisée.

C'est là que l'on comprend l'importance de la rencontre entre subjectivité des acteurs et subjectivité du chercheur dans l'acte de recherche, dans une perspective de coproduction des savoirs. En effet, dans le contexte et selon les caractéristiques de son étude, le chercheur est un sujet qui est amené à interagir avec d'autres sujets pour la production même de la connaissance. Etre un sujet signifie aussi être capable de réflexivité pour construire ses interprétations à partir de son expérience propre, et être un acteur intentionnel, qui agit sur le monde qu'il étudie et ne se contente pas de se situer en dehors de celui-ci. Cette expérience commune du réel partagée avec les autres acteurs donne alors sens au monde vécu, qui influence la perception qu'il a de lui-même et du monde environnant (Corbett-Etchevers, 2011). En particulier, l'observation et l'écoute des acteurs – que ce soit lors des phases d'observation et d'entretiens codifiées ou de celles qui le sont moins – permettent de confronter la subjectivité du chercheur à des événements auxquels il n'était pas préparé, et donc à la remodeler. Les éléments discursifs et observationnels sont certes interprétés par le chercheur à un moment ou à un autre, mais ils sont avant tout produits par les acteurs eux-mêmes.

Dans cette perspective, comme le réel que le chercheur souhaite connaître correspond à celui que le sujet expérimente, il doit tenir compte de sa propre subjectivité liée à son appartenance et à son degré d'engagement au terrain car elle lui permet d'accéder à une réalité fondamentale, fruit de la confrontation des consciences individuelles. En particulier, la prise en compte des réactions personnelles du chercheur lors des interactions est heuristique car elle ouvre toujours de nouveaux questionnements. Quand on laisse de côté ses sentiments, on laisse aussi probablement de côté les détails des événements qui ont provoqué de fortes émotions réactives en soi, et qui constituent potentiellement des signaux à creuser (Copp and Kleinmann, 1993). D'ailleurs, comme le remarque Ottenberg (Ottenberg, 1990), le matériau brut et pur enregistré lors des observations directes n'existe pas. Chaque fois que le chercheur de terrain décrit des événements, des personnes, des interactions, ses pensées gouvernent ce

qu'il voit, ce qu'il entend et ce qu'il vit. Plutôt que de les rejeter d'emblée, il devrait au contraire les assumer, et les examiner, pour développer d'autres pistes de recherche dans la confrontation des expériences vécues sur le terrain.

C'est cette communication des consciences en réciprocité que Husserl nomme intersubjectivité. Sans aller jusqu'à reprendre tous les concepts et les conclusions de la phénoménologie (Lallement, 1993), on retrouve également une telle conception chez Habermas. Ce dernier estime qu'il n'existe pas de discours objectif dans l'absolu, purgé de toute projection subjective, dégagé des conditions de production qui l'ont vu naître. En particulier, Habermas pense que l'interprétation conceptuelle des motifs de l'acteur suppose des standards d'appréciation des motifs chez le chercheur, l'interprétation scientifique des actions repose donc sur une conception présumée de l'action, en fonction de la propre expérience du chercheur, voire de l'expérience commune. Autrement dit, la compréhension repose fondamentalement sur une forme d'intercompréhension entre l'acteur et « l'interprète en sciences sociales » comme il le nomme. Il existe bien dans toute production scientifique en sciences sociales un « agir communicationnel », car dans chaque interaction, les acteurs sont amenés à confronter leurs rapports au monde, à apprécier le rapport au monde d'autrui en se référant à leur propre rapport au monde. La méthode scientifique n'a en somme pas une « vie propre » (Charmaz, 1990, p 1164), mais est au contraire construite en permanence par les interactions avec les acteurs.

Ainsi, pour accéder à cet « agir communicationnel », il peut être fructueux pour le chercheur de privilégier un degré d'immersion totale (Gold, 1958) permettant de mieux assumer sa subjectivité : avec celle-ci, non seulement il participe aux activités du groupe, mais il a le même statut que ses membres, possède des sentiments et des points de vue similaires, et poursuit des buts semblables. « Etre là » est en soi un gage d'autorité (Van Maanen, 1988). Il peut ainsi faire l'expérience, par lui-même, des émotions et des conduites des participants, ce qui facilite l'activité de recherche en quête d'intersubjectivité, et *in fine* la qualité des données recueillies (Copp and Kleinmann, 1993). Cette expérience vécue, et c'est là que l'on perçoit la complémentarité entre le terrain et les réflexions théoriques, peut en particulier amener le chercheur à donner plus de poids aux théories qui appellent l'économiste à tenir compte de sa position vécue dans les rapports économiques, comme les perspectives hétérodoxes et marxistes par exemple. La subjectivité du chercheur compte et doit être confrontée au monde observé marqué par des rapports conflictuels, car la production scientifique n'est pas neutre et s'inscrit au contraire dans un champ structuré par des oppositions qui déterminent notre position et donc notre réflexion (Thiers-Vidal, 2010).

En conclusion de cette partie, nous pouvons affirmer que si la subjectivité du chercheur en anthropologie économique peut et doit dans certains cas posséder une place importante, l'essentiel dans la recherche scientifique est de s'interroger sur son statut : sa prise en compte permet-elle de produire des résultats scientifiquement valides ? L'enjeu semble particulièrement difficile dans le choix évoqué de l'intersubjectivité car il s'agit notamment de parvenir à une définition commune de la situation entre les acteurs et le chercheur, et qui

soit surtout acceptée et reconnue par la communauté scientifique. Dans cette perspective, nous expliquons dans une deuxième partie comment le chercheur peut à nouveau « négocier » sa subjectivité pour l'insérer dans un protocole de recherche valide sur le plan scientifique.

2. Une subjectivité assumée, mais limitée et neutralisée

2.1 Des prénotions aux précautions : la subjectivité du chercheur normalisée par la recherche

Les apports de l'intersubjectivité auxquels nous avons fait référence précédemment montrent que la prise en compte de la subjectivité du chercheur dans l'acte de recherche ne s'apparente pas à une pure retranscription de celle-ci, car elle doit s'inscrire dans de véritables démarche et protocole de recherche scientifique. Seuls ceux-ci peuvent en effet permettre de garantir que les résultats de la recherche seront fondés et crédibles, et donc que l'étude basée en partie sur la subjectivité du chercheur pourra prétendre à un tel statut. Or l'idée même de science suppose tout d'abord une soumission des conjectures à l'expérience, comme l'exprime Popper (Popper, 2007), en y posant le problème de la frontière entre la science véritable et les « pseudo-sciences ». Le critère de démarcation est, selon lui, celui de la réfutabilité : les « pseudo-sciences » seraient hors de la science car leurs propositions sont formulées de façon à être irréfutables. Plus précisément, c'est le critère de l'expérience qui apparaît décisif : si aucun test empirique ne peut être réalisé pour infirmer une thèse, alors elle ne peut être considérée comme scientifique.

C'est pourquoi il est fondamental pour le chercheur en anthropologie économique de confronter sa subjectivité à l'expérience des sujets observés. Il est même nécessaire de parler des expériences de ceux-ci, car même avec des prétentions de généralisation modestes, le chercheur doit globalement éviter la confrontation avec des cas isolés. Cette proposition implique que le chercheur ne s'inscrive pas dans une perspective phénoménologique « totale » consistant à penser qu'il n'existe pas d'autre réalité tangible que celle de la conscience ou de l'expérience du chercheur. Nous rejoignons Olivier de Sardan (Olivier de Sardan, 2008, p 8) lorsqu'il affirme que le chercheur en sciences sociales doit considérer qu'il existe un monde extérieur à lui « malgré tout », qui a une vie propre, indiquant qu'une réalité sociale de référence extérieure à sa propre subjectivité existe. C'est ce qu'il nomme le « réel de référence », qu'il doit toujours avoir à l'esprit car il s'agit de son objet d'investigation. Le chercheur doit parvenir à « s'oublier » pour présenter suffisamment bien ce « réel des autres » pour montrer qu'au-delà de sa propre interprétation, il parvient à le restituer de la façon la plus « vraie » possible, c'est-à-dire de façon non particulariste et non inventée (Olivier de Sardan, 2008, p 29).

Une telle attitude a pour but d'espérer mettre en évidence des relations causales mais toujours probabilistes, et d'adopter une démarche débouchant sur une proposition scientifique, donc réfutable au sens de Popper. Or cette démarche doit contenir un critère de véridicité, que

Passeron définit comme « *la forme particulière que prend la vérité des l'exemplification empirique d'une proposition sociologique* » (Passeron, 1994, p 76). Le chercheur doit contraindre empiriquement sa recherche, dans l'objectif de toujours se situer au plus proche du « réel de référence », et par conséquent de faire en sorte que ses interprétations ne soient pas seulement guidées par sa subjectivité mais avant tout par l'objet économique. Précisons par contre que cela n'empêche pas de rester très modeste quant à la prétention scientifique de toute proposition scientifique qui émergerait de ce type recherche : à l'instar de ce que pense Olivier de Sardan (Olivier de Sardan, 2008), nous considérons que les résultats obtenus en anthropologie économique ne peuvent être qu'approximatifs car ils relèvent davantage de la plausibilité que de la véridicité.

Dans cette perspective également, une autre question se pose pour le chercheur quant à la délimitation de l'expression de sa subjectivité, soit en ce qui concerne la place et plus largement le statut scientifique à donner à son vécu de membre de la société étudiée. Il peut décider d'en faire part explicitement dans l'acte de recherche, et donc de raconter sa propre expérience. Il doit cependant être prudent quant à la portée scientifique de son propre cas, et être en mesure de le relier à des profils similaires dans l'échantillon délimité, en évitant en particulier toute tentative précipitée de systématisation de sa propre expérience. En d'autres termes, nous pensons que la prise en compte de la subjectivité du chercheur ne doit pas s'apparenter pas à une « autobiographie » (Simon, 1991, p 424), car nous estimons qu'il est central de préserver une « marginalité nécessaire » dans la réalisation de l'étude. Il s'agit toutefois d'un choix situationnel et épistémologique par rapport auquel seul le chercheur concerné peut se positionner.

Même si des limites existent quant à la réalité et à l'efficacité d'un tel processus, nous sommes d'ailleurs partisan d'une subjectivité du chercheur contrôlée par la réflexivité, à l'instar de ce que préconise Bourdieu (1992). Il s'agit alors de passer du « moi je » au « qui suis-je » dans une première étape, c'est-à-dire de réfléchir au niveau du vécu et du positionnement du chercheur par rapport aux actions économiques sociales observées. Concrètement, cela implique de faire référence aux rapports entretenus avec les acteurs, de sa propre participation à la vie du groupe et à la façon dont il en rend compte, et de la subjectivité en tant que chercheur (choix théoriques, et de sens commun). Par contre, nous précisons à nouveau que cette réflexivité ne peut être totale et garante en soi d'une « rupture épistémologique » protectrice. De ce fait, nous préconisons de placer le curseur de la subjectivité à un niveau qui permette de se situer dans ce que Van Maanen (1988) appelle le « genre impressionniste », c'est-à-dire entre une absence totale de l'expérience vécue du chercheur dans sa production et la restitution intégrale de celle-ci incorporée au milieu des autres données, pour nous situer entre l'« author-evacuated texts » et l'« author-saturated texts » (Geertz, 1988, p 9).

De plus, si la subjectivité du chercheur cherche à être filtrée au cours de cette première étape, une seconde consiste à passer des discours construits dans l'intersubjectivité à l'analyse, de soumettre les éléments de l'expérience aux schèmes d'intelligibilité construits par les sociologues, dans un souci de confrontation des résultats au stock des connaissances en

Sciences économiques et en anthropologie également ici. Ainsi nous ne considérons pas que ces discours ont d'emblée et forcément une valeur scientifique en soi. L'activité scientifique nécessite de reconstruire ce « réel de référence » à partir des schèmes d'intelligibilité du chercheur qui dépendent de l'état des connaissances dans sa discipline. La recherche de terrain en anthropologie économique ne coïncide pas strictement avec une démarche journalistique qui vise à rechercher, trier et diffuser l'information ; elle doit aller plus loin via une production de savoirs, qui nécessite des confrontations avec le stock de connaissances scientifiques de la discipline.

Cela signifie que nous nous méfions autant des risques de sur-interprétation du chercheur évoqués *supra*, que de l'inverse, à savoir des risques de sous-interprétation où le chercheur considérerait que les données parlent d'elles-mêmes. Il est crucial de tenir compte de sa subjectivité mais d'éviter « l'imputation émique abusive » (Olivier de Sardan, 2008, p 280) et aussi des biais interprétatifs quant au sens donné par certains discours lors des entretiens, surtout si le chercheur est en permanence en mesure de ressentir ce que la personne raconte. En somme, comme le rappelle Malinowski, « *seules possèdent une valeur scientifique les sources ethnographiques où il est loisible d'opérer un net départ entre, d'un côté, les résultats de l'étude directe, les données et les interprétations fournies par les indigènes, et de l'autre, les déductions de l'auteur* » (Malinowski, 1963, pp 58-59).

Effectivement, l'autre critère déterminant permettant à une connaissance d'acquérir un caractère scientifique est de chercher à dépasser ce qui semble évident, en l'occurrence ici à faire émerger le fait économique et/ou social qui n'est justement pas directement perceptible par l'observateur et qui tranche avec le sens commun et les idées reçues. Si le raisonnement économique repose sur une forme de raisonnement naturel, ses objectifs et ses procédures sont spécifiques et s'inscrivent dans une démarche scientifique (Passeron, 2006). Comme le résume Bachelard (1970, p 38), « *la science n'est pas le pléonasmisme de l'expérience. Ses concepts ne sont nullement les concepts d'un empirisme par principe attaché aux objets séparés présentés par l'aperception. (...). Il suffit de noter le travail d'extension des notions en dessous des apparences immédiates, par l'action d'une essentielle réflexion qui critique sans cesse les idées premières. En somme l'empirisme commence par l'enregistrement des faits évidents, la science dénonce ces évidences pour découvrir les lois cachées. Il n'y a de science que de ce qui est caché.* »

Cette définition indique que les discours qui émergent de l'intersubjectivité doivent être soumis à une grille d'analyse scientifique, qui dépend de l'état des connaissances antérieures et actuelles de la discipline, comme évoqué ci-dessus. Passeron montre qu'il existe toujours un « vecteur épistémologique » (Passeron, 1994, pp 73-74) qui va du rationnel au réel, et non pas l'inverse. Le chercheur possède une grille de lecture préprogrammée qui dépend des connaissances de sa discipline, et qui lui permettent de produire des données significatives permettant de sortir du sens commun. Tout chercheur doit être animé par cette volonté de montrer que les apparences sont trompeuses (Copp and Kleinmann, 1993). Par contre, si nous nous accordons avec Bachelard sur les intentions à donner à toute recherche scientifique, nous nous en éloignons quant à la portée des résultats obtenus : nous rejetons toute

interprétation généralisante car « abusive » des résultats obtenus en anthropologie économique, renvoyant à une conception positiviste qui correspond mal à la recherche de terrain « chez soi » et aux résultats obtenus à partir de méthodes qualitatives. Mais si les Sciences économiques ne peuvent prétendre selon nous qu'à la mise en évidence de régularités et de relations de causalité de moyenne portée et probabilistes n'étant que des « équilibres ponctuels » (Heilbroner et Milberg, 1998, p 20), elles sont malgré tout susceptibles de s'inscrire dans une visée scientifique en suivant ces préceptes, car « l'a peu près » des résultats issus de l'anthropologie n'est pas le « n'importe quoi » (Olivier de Sardan, 2008, p 12).

Cela signifie qu'il y a nécessairement un détachement, une rupture qui se produit au cours de l'expérience, dans le sens d'une certaine objectivation, comme l'ont mis en évidence Quivy et Van Campenhout (1995). Il s'effectue donc un passage du réel à ses éléments jugés significatifs par le chercheur et susceptibles ensuite d'être transformés en proposition scientifique. Autrement dit, comme le dit Berthelot, il faut passer des « évènements » (« le réel de référence »), aux « data » (les données) puis aux « faits » (« des objets stabilisés d'analyse et d'explication ») (Berthelot, 2001, pp 490-491). La recherche de terrain implique par exemple dans ce cadre de produire des indicateurs, non pas préétablis mais construits *ad hoc*, qui sont des médiateurs entre les concepts interprétatifs et les corpus empiriques (Olivier de Sardan, 2008, p 86).

Il y a alors ici une deuxième étape franchie dans le passage du « moi je » au « qui suis-je », dans le sens où le chercheur se mesure directement ou indirectement à ses pairs dans le champ scientifique. C'est vraiment à ce stade qu'il doit faire la preuve de la rigueur de sa démarche, autre critère déterminant pour prétendre à l'inscrire dans une visée scientifique. La rigueur possède deux niveaux interreliés : une rigueur logique, argumentative et théorique et une rigueur empirique cherchant à mettre en rapport la théorie et le « réel de référence » (Olivier de Sardan, 2008, p 7), ce qui suppose de ne pas réduire l'investigation du réel à la seule subjectivité du chercheur mais au contraire à faire en sorte que le « réel de référence » soit un objet d'intelligibilités partageables par la communauté scientifique. Dans ce cadre, la rigueur empirique doit être elle-même indexée à un double rapport d'adéquation : entre l'argumentation et les données recueillies ; entre ces dernières et le « réel de référence » (Olivier de Sardan, 2008, p 11). Pour acquérir un statut scientifique, les résultats du chercheur doivent pouvoir être évalués au regard de la cohérence théorique, mais aussi sur la démonstration des preuves empiriques, soit *in fine* à son rapport au « réel de référence ».

Le filtre scientifique ici présent est donc à relier au fait que la production du chercheur est influencée par la réaction de la communauté scientifique (Abbott, 1981). Le travail individuel du chercheur repose forcément à un moment donné sur les discours, la littérature et le *feed back* de ses pairs (Becker, 1986). Ces « conventions scientifiques » plus ou moins explicites sont importantes car la recherche socio-anthropologique ne se base pas sur des codes et des méthodes précis, renvoyant par nature à un nécessaire « bricolage » (Olivier de Sardan, 2008, p 25), voire à des « tricheries » possibles. En somme, ces conventions permettent une vigilance épistémologique qui régulent nécessairement les choix du chercheur, l'évaluation et

la plausibilité de ses résultats, donc *in fine* sa propre subjectivité par un effet de standardisation pourrait-on dire.

En effet, toute démarche scientifique suppose de confronter les données de l'expérimentation à des hypothèses de recherche pour mieux comprendre et expliquer un problème qui se pose au chercheur, et de les articuler logiquement entre elles pour élaborer une théorie solide et cohérente. La théorisation permet entre autres ici d' « *introduire de l'ordre dans le chaos des apparences discordantes, d'apaiser le tumulte de l'imagination et de lui redonner, quand elle passe en revue les grandes révolutions de l'univers, le ton de tranquillité et de sang-froid* » (Adam Smith cité par Heilbroner et Milberg, 1998, p 24) nécessaire à toute production scientifique. La logique se veut interactive et pas à sens unique, au sens où les données empiriques peuvent avoir des incidences sur l'élaboration de la théorie et la réfutation comme la reformulation des hypothèses. En ayant à l'esprit cette logique interactive, nous terminons cette réflexion en donnant quelques conseils méthodologiques, non exhaustifs.

2.2 Concilier subjectivité du chercheur et administration scientifique de la preuve : conseils méthodologiques et éléments de synthèse

Dans le prolongement des développements antérieurs, un deuxième filtrage de la subjectivité doit s'opérer dans l'acte de recherche. Concrètement, les données doivent être soumises à une triple analyse qui repose en partie sur le savoir scientifique de la discipline (Miles and Huberman, 1991) :

- 1) une analyse des données par « situation » (agent économique interrogé, observations) ;
- 2) une analyse par thématiques liées aux hypothèses initiales de recherche. Cette étape met en relation les éléments discursifs et observationnels pour faire ressortir des convergences et des divergences. Elle permet alors de faire apparaître des « familles », des « logiques », des « stratégies », des « concepts »,...essentiels, qui sont avant tout en lien avec le vécu des acteurs ;
- 3) une analyse typologique visant à déterminer des profils et des situations « idéal typiques ». Dans cette dernière étape importante, il est nécessaire d'isoler certaines variables déterminantes et d'accentuer certains aspects de la réalité afin de formuler des relations causales et des interprétations heuristiques. La subjectivité du chercheur apparaît ici dans la mesure où ses interprétations savantes comptent fortement. Par contre, les résultats produits doivent correspondre le plus possible au « réel de référence », hors jugements de valeur.

En somme, la subjectivité du chercheur, qui intervient à travers ces trois phases à la fois dans l'émique et sur l'émique (Olivier de Sardan, 2008) est incontournable mais doit être atténuée par la rigueur et la cohérence scientifiques de l'analyse. Autrement dit, la réalité enregistrée à partir d'outils et de grilles de lecture définis par le chercheur produit des résultats

scientifiques, sachant que ces résultats entretiennent avec le « réel de référence » une relation de fiabilité, de véridicité et de plausibilité : « *la décision de la pertinence ou de la non-pertinence des phénomènes à décrire relève du cadre conceptuel de celui qui décrit, mais la description même des éléments choisis doit être rigoureusement semblable, qu'un ou cent anthropologues la fassent* » (Cresswell et Godelier, 1976, p 20).

D'ailleurs, notons sur ce point que s'il est essentiel de chercher dans les données qualitatives des « régularités structurales », sortir d'une approche totalisante du terrain ouvre de nouvelles perspectives de recherche. Même si des tendances communes la traversent, les phénomènes économiques et la société observés sont forcément plus hétérogènes qu'ils ne paraissent, ce qui est susceptible de faire émerger de nouveaux axes de recherche. En d'autres termes, les hypothèses posées initialement ne doivent être que « faibles », dans le sens où le chercheur doit laisser la place à leur transformation en fonction de ses découvertes. En anthropologie économique, l'itération est donc un processus important de la recherche de terrain : s'il représente des difficultés et des doutes, il permet aussi un va-et-vient permanent entre problématique et données, interprétation et résultats. Chaque moment peut être l'occasion de faire émerger de nouvelles pistes de recherche ou de modifier les hypothèses de départ, dans une logique d'arborescence (Olivier de Sardan, 2008).

Ainsi, si les résultats obtenus peuvent confirmer ou infirmer les intuitions initiales du chercheur, l'essentiel n'est pas là : l'objectif premier est de faire la démonstration de l'administration de la preuve scientifique par une analyse fine des données. L'objectivité ou la subjectivité du chercheur ne sont que des moyens d'accéder à une meilleure connaissance, explication et compréhension du réel, et ces deux postures possibles ne sont en conséquence ni des objectifs ni des gages de scientificité en soi. Dans cette perspective, même en tant que membre ou proche d'un groupe marqué par une certaine subjectivité, il ne faut pas oublier le double statut du chercheur en anthropologie économique. Celui-ci est marqué par des schèmes scientifiques qui constituent en soi une forme de distanciation par rapport à son expérience. Tenir compte du vécu des sujets comme du chercheur ne s'apparente pas à du subjectivisme, à du « journalisme » répétons-le, ou à une pure phénoménologie ; cela fixe simplement de façon privilégiée une base heuristique à mettre en lien avec ces schèmes dans un processus long et strictement codifié.

Plus précisément, cela signifie que l'expérience est largement conditionnée par la construction de l'objet. Comme le souligne Ouattara (2004, p 651), « *pour chercher, il faut avoir une idée de ce que l'on recherche. Cette disposition requiert une formation scientifique et non une identité sociale. le chercheur autochtone comme n'importe quel autre chercheur est soumis lui aussi à une épreuve de traduction sémiologique, qui exige de lui une posture méthodologique, donc scientifique par rapport au sens commun* ». Appartenir à un groupe social est une chose, mais être en mesure de le comprendre scientifiquement en est une autre.

En somme, si le discours du chercheur dépend de sa position par rapport au terrain, ce doit être avant tout un discours scientifique. Il n'y a donc pas forcément « unité » culturelle et sociale du chercheur avec son terrain : le lien d'appartenance à un groupe ne signifie pas

tomber dans un « empirisme voire un narcissisme narratif », car il n'adhère pas forcément à toutes les particularités du groupe en question ni ne valide pas toutes les dimensions de sens commun de celui-ci. Être engagé et avoir une subjectivité modelée par ce fait ne signifie pas inéluctablement adopter et accepter la perspective des participants.

Comme il l'est par rapport à sa propre subjectivité, le chercheur doit conserver une vigilance critique à l'égard du groupe qu'il étudie, à travers le souci de ne pas confondre le point de vue d'un ou de quelques individus sur une réalité, avec cette réalité elle-même. On retrouve ici en particulier la nécessaire confrontation de sa subjectivité et de celle des acteurs à travers le principe de « triangulation » (Olivier de Sardan, 2008, p 79), qui suppose que toute information émanant d'une personne est à vérifier. Le chercheur doit en effet toujours avoir à l'esprit que sa subjectivité ou celle d'un autre ne peut être le dépositaire du savoir de tout le groupe. Il n'y a jamais en somme véritablement de la recherche « chez soi » au sens pur, le chercheur s'étant extrait de sa population par sa production intellectuelle donc possède une position distincte (Olivier de Sardan, 2000). Il s'agit plus d'une « endo-ethnologie relative » (Olivier de Sardan, 2008).

En somme, les éléments précédents montrent alors qu'il existe une place à la prise en compte de la subjectivité du chercheur engagé fortement à son terrain dans la production scientifique, et que la question centrale est moins d'être en accord ou en désaccord avec la validité de la recherche « chez soi » que dans la lucidité du chercheur sur son positionnement méthodologique et épistémologique. Ce qui compte n'est pas de savoir s'il ressent des sentiments, mais ce qu'il en fait dans une démarche scientifique. Dans le cadre d'une subjectivité du chercheur assumée, cette situation parfois inconfortable le pousse justement à plus d'analyses et de questionnements qui font progresser sa réflexion. Ainsi, pour juger de la qualité scientifique de sa production, la question ne devrait pas être « *ce chercheur a-t-il été affecté par ses sentiments dans son étude ?* », mais plutôt « *dans quelle mesure les émotions du chercheur constituent-elles une part importante dans l'enregistrement des données et dans l'analyse ?* » (Copp and Kleinmann, 1993, p 52).

Le degré de proximité du chercheur est en conséquence fonction de sa « matrice de recherche », à savoir objet d'étude – posture – méthode appropriée, que lui-seul peut définir à condition de s'interroger en permanence sur la visée et la prétention scientifique de sa démarche de recherche. Comme nous l'avons expliqué, celle-ci doit aboutir à un moment à une rupture par rapport au sens commun.

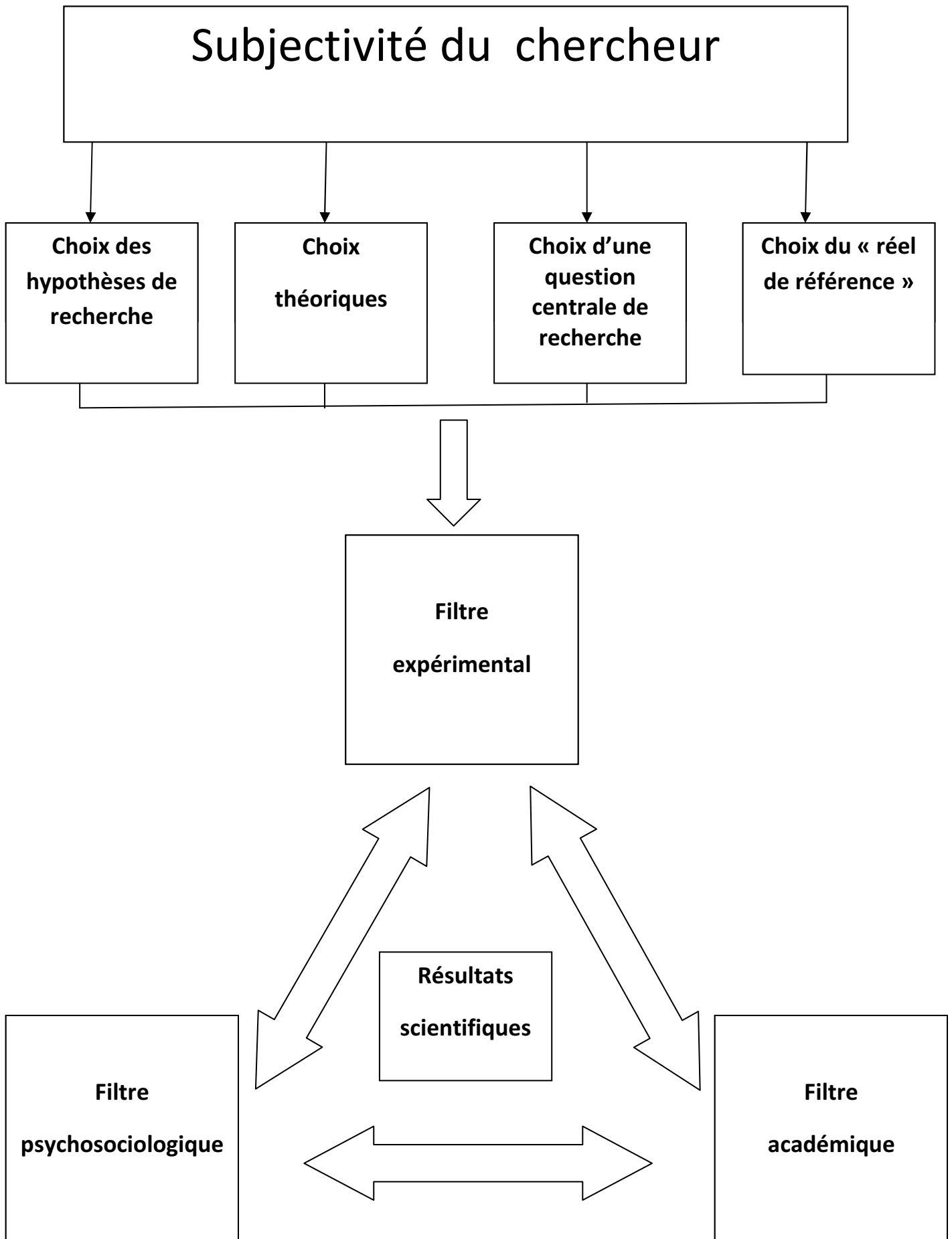
Nous résumons les éléments précédents à travers le schéma 1. Il décrit comment et à quelles conditions le chercheur en anthropologie économique intègre sa propre subjectivité (intuitions, vécu, rôles et statuts) dans l'acte de recherche, pour produire des résultats scientifiques. Celle-ci induit quatre choix : hypothèses de recherche, théoriques, question centrale de recherche, « réel de référence ». Ceux-ci sont soumis à un trois filtres, qui fonctionnent en interaction permanente pour produire des résultats scientifiques :

- *le filtre expérimental* : la soumission de la subjectivité au « réel de référence » implique une sélection de ses éléments les plus significatifs, de chercher à déterminer des relations causales non apparentes, de dégager des régularités structurales non visibles *a priori*, ... ;

- *le filtre psychosociologique* : la prise en compte de la subjectivité du chercheur induit une nécessaire réflexivité de sa part, en particulier quant à son positionnement, son vécu et son rôle et statut social et politique ;

- *le filtre académique* : la confrontation de la subjectivité s'effectue « indirectement » vis-à-vis des théories, des méthodes, des études existant dans la discipline concernée, et aussi plus « directement » par l'intermédiaire de la soumission des résultats lors des colloques, dans des revues,...

Schéma 1 : De la subjectivité du chercheur à la production de résultats scientifiques : les phases de la recherche en anthropologie économique



Conclusion

Cet article ne vise pas à démontrer que dans une recherche d'anthropologie économique, et plus largement en Sciences économiques et en sciences sociales, il est absolument nécessaire de s'appuyer sur la subjectivité du chercheur : tout comme le fait de chercher à suivre une posture résolument objective, un tel choix n'engage en rien en soi de la scientificité des travaux réalisés. C'est pourquoi il cherche davantage à montrer que le chercheur peut, sous certaines conditions, assumer sa subjectivité sans porter préjudice à la qualité scientifique des résultats produits. Nous considérons en effet qu'il est difficile voire impossible d'échapper à la subjectivité d'un chercheur fortement engagé à son terrain dans les recherches de nature anthropologique. Nous considérons également que le chercheur en anthropologie économique engagé à son terrain a cela de spécifique de pouvoir vivre certains événements, de pouvoir ressentir certains éléments sur lesquels il travaille. Ceci constitue une force et pas forcément une faiblesse ; s'en passer serait dommageable de notre point de vue, du moins dans le cadre de ce type de recherche. Le tout est par contre de contrôler sa subjectivité et son engagement, à travers les pistes proposées notamment.

Il est à partir de là essentiel de rappeler d'une part que les méthodes et la posture choisies dépendent avant tout des particularités de la recherche elle-même (objet, contexte). D'autre part, les méthodes et la posture choisies ne sont bien souvent pas aussi tranchées qu'il n'y paraît *a priori*. On peut même considérer que ces éléments du « répertoire scientifique » en Sciences économiques sont plus complémentaires qu'opposées. Nous espérons ainsi avoir pu mettre en évidence que les méthodes qualitatives ont toute leur place en Sciences économiques, en particulier parce qu'elles peuvent être complémentaires des quantitatives dans certains cas.

Par contre, assumer et légitimer la subjectivité du chercheur n'est pas sans poser des interrogations nouvelles pour le chercheur lui-même. La première est de savoir où « placer le curseur » : plus ou moins de subjectivité ? Mais surtout, prendre en considération la position vécue peut poser un problème d'éthique de conviction et de responsabilité. Les actions du chercheur n'étant ni désincarnées ni complètement non conscientisées, elles reflètent d'une certaine manière les structures économiques et sociales marquées par des rapports de force et des inégalités par rapport auxquelles il se positionne. Concrètement, la réflexivité qui accompagne la prise en compte de la subjectivité du chercheur peut tourner parfois en autoanalyse susceptible de le mettre mal à l'aise et même de le décourager dans sa recherche. Encore une fois, l'essentiel n'est pas de savoir s'il se détache ou pas de sa propre subjectivité, mais plutôt de bien la vivre. Atteindre ce degré de maturité psychologique et scientifique est alors un signe de qualité de la recherche, comme le rappelle Wright Mills : “ *To be able to trust yet to be skeptical of your own experience, I have come to believe, is one mark of the mature workman (or-woman). This ambiguous confidence is indispensable to originally in any intellectual pursuit, and the file (of self-reflective notes) is one way by which you can develop and justify such confidence* ” (Wright Mills, 1959, p 197).

Bibliographie

ABBOTT A. (1981), "Status and status strain in the professions", *American Journal of Sociology*, n°86, pp 819-835.

ADLER P., ADLER P. (1987), *Membership roles in field research*, Newbury Park, Sage Publications.

ALTHABE G. (1990), « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n°14, pp 126 – 131.

ARBORIO A.-M., FOURNIER P. (2008), *L'enquête et ses méthodes : L'observation directe*, Paris, Armand Colin.

ATKINSON P. (1992), *Understanding ethnographic texts*, Newbury Park, Sage Publications.

ATKINSON P., HAMMERSLEY M. (1983), *Ethnography: Principles in practice*, New York, Tavistock.

BACHELARD G. (1970), *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF [Première édition 1949].

BECKER H.S. (1986), « *Writing for social scientists: How to start and finish your thesis, book, or article*, Chicago, University of Chicago Press.

BECKER H.S. (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte [Première édition 1998].

BERGER P., *Invitation à la sociologie*, Paris, La Découverte, [Première édition 1963].

BERREMAN G. D. (1962), *Behind Many Masks, Ethnography and Impression Management in a Himalayan Village*, Lexington, Society for Applied Anthropology.

BERTHELOT J.M. (2001), *Epistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF.

BLUMER H. (1969), *Symbolic interactionism: Perspective and method*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

BOUDON R. (1990), *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Seuil, Points.

BOURDIEU P. (avec WACQUANT L.) (1992), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C., PASSERON J.C. (1968), *Le métier de sociologue*, Paris, Bordas : Mouton.

- BRIGGS C. (1986), *Learning how to ask. A socio-linguistic appraisal of the role of the interview in social science research*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHARMAZ K. (1990), “ ‘Discovering » chronic illness : Using grounded theory”, *Social Science and Medecine*, n° 11, pp 1161-1172.
- COPP M.A., KLEINMAN S. (1993), *Emotions and Fieldwork*, Newbury Park, Sage Publications.
- CORBETT-ETCHEVERS I. (2011), « De Candide à Zarathoustra. Les transformations de l’engagement du chercheur au cours d’une recherche ethnographique », *Revue française de gestion*, n° 216, pp 129-144.
- CRESWELL R., GODELIER M. (1976), *Outils d’enquête et d’analyse anthropologiques*, Paris, Maspéro.
- DELAS J.P., MILLY B. (2009), *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, collection « U Sciences sociales ».
- DEVEREUX G. (1980), *De l’angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion [Première édition 1967].
- DURKHEIM E. (2009), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion [Première édition 1895].
- ELIAS N. (1956), “Problems of Involvement and Detachment”, *The British Journal of Sociology*, Volume 7, n° 3, September, pp 226 – 252.
- FEE E. (1988), “Critiques of modern science: The relationship of feminism to other radical epistemologies”, in R. Bleier (Ed.), *Feminist approaches to science*, pp 74-56, Elmsford, Pergamon.
- GEERTZ C. (1988), *Works and Lives: the Anthropologist as an Author*, Stanford, Stanford University Press.
- GOFFMAN E. (1969), “ On fieldwork”, *Journal of Contemporary Ethnography*, n°18, pp 123-132.
- GOLD R.L. (1958)., « Roles in sociological field observations », *Social Forces*, volume 36, n° 3, March, pp 217 – 223.
- HAMEL J. (2006), « Décrire, comprendre et expliquer. Réflexions et illustrations en sociologie », *Théories et Recherches, SociologieS*.
- HEILBRONER R., MILBERG W. (1998), *La pensée économique en crise !*, Paris, Economica.

- HOUNTONDJI P. (1993), « Situation de l'anthropologue africain : note critique sur une forme d'extraversion scientifique », in Gosselin G. (dir.), *Les nouveaux enjeux de l'anthropologie*, Paris, L'Harmattan, pp 99 – 108.
- HUBERMAN M., MILES M.B. (1991), *Analyse des données qualitatives: recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck Université.
- LALLEMENT M. (1993), *Histoire des idées sociologiques*, Tome 2, Paris, Nathan.
- LAPLANTINE F. (1996), *La description ethnographique*, Paris, Nathan.
- LEIRIS M. (1992), *C'est-à-dire*, Paris, Jean-Michel Place.
- LOURAU R. (1988), *Le journal de recherche. Matériaux pour une théorie de l'implication*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- MALINOWSKI B. (1963), *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard [Première édition 1922].
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2000), « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, n°41-3, pp 417 – 445.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant.
- OTTENBERG S. (1990), “Thirty years of fieldnotes : Changing relationships to the text”, in R. Sanjek (Ed.), *Fieldnotes: The makings of anthropology*, pp 139-160, Ithaca, Cornell University Press.
- OUATTARA F. (2004), « Une étrange familiarité : les exigences de l'anthropologie « chez soi » », *Cahiers d'études africaines*, n° 175, Mars, pp 635 – 658.
- PASSERON J.C. (1994), « De la pluralité théorique en sociologie. Théorie de la connaissance sociologique et théories sociologiques », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, n°99, pp 71-116.
- PASSERON J.C. (2006), *Le raisonnement sociologique. Un espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.
- POPPER K. (2007), *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot [Première édition 1934]
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L. (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod [Première édition 1990].
- ROSE A.M. (1962), “A Systematic Summary of Symbolic Interaction Theory” in Arnold M. Rose (ed.), *Human Behavior and Social Processes: An Interactionist Approach*, London, pp 3 – 17.

SIMON P.J. (1991), « La querelle des méthodes en sciences sociales », *Histoire de la sociologie*, Paris, PUF, pp 421 – 425.

THIERS-VIDAL L. (2010), *De « L'Ennemi principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et consciences masculines de domination*, Paris, L'Harmattan.

VALLET G. (2011a), *Auteurs et grands courants de la pensée économique*, Grenoble, PUG.

VALLET G. (2011b), *Petit manuel de sociologie à l'usage des économistes*, Grenoble, PUG.

VAN MAANEN J. (1988), *Tales of the field : On writing ethnography*, Chicago, University of Chicago Press.

VIVEROS M. (1990), *L'herbe de l'endurance. Discours et pratiques thérapeutiques des habitants de Villeta, une commune colombienne*, Thèse de Doctorat, Paris, EHESS.

WEBER F. (1989), *Le travail à côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Editions de l'EHESS.

WRIGHT MILLS C. (1959), *The Sociological Imagination*, New York, Oxford University Press.